

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 27
- procurations : 5
- absents excusés : 1
- ayant pris part au vote : 28
- abstentions : 4

L'an deux mille vingt et le 4 novembre à 18 heures 50, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 29 octobre 2020, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEULLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, M. ROFE, MME SIMON-LABRIC, M. ORTIC, MME QUONIAM-DOUREL, M. PUGET, M. BAMIERE, MME TOULZE, M. COMBE, M. CADIEU, MME CABERO, MME PERROUX, M. MOLET, M. MERLEY, MME SERRET-PEREZ, M. GARDE, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, MME GRUEL, M. ESPIAU.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME GUEDES (POUVOIR A M. PUGET), MME CELERIER (POUVOIR A MME BEC), MME JARRIGE (POUVOIR A M. GARDE), MME FERRE (POUVOIR A MME GODEAS), M. CANCEL (POUVOIR A MME GENNARO).

Etaient absents excusés : M. DOMENEGHETTY

MME DANIELE CABERO a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2020/90

Objet : Adoption du Procès-Verbal 2020-06 du Conseil Municipal du 23 septembre 2020

Monsieur Le Maire demande aux conseillers municipaux de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2020-06 rédigé, suite à la séance du Conseil Municipal du 23 septembre 2020 en intégrant les observations d'une conseillère Municipale.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité moins 4 abstentions,

- d'adopter le Procès-Verbal N°2020-06 rédigé, suite à la séance du Conseil Municipal du 23 septembre 2020 en intégrant les observations d'une conseillère Municipale.

Envoyé en préfecture le 10/11/2020
Reçu en préfecture le 10/11/2020
Affiché le **10 NOV. 2020** 
ID : 031-213105612-20201110-D_2020_90-DE

*Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRÉ*

- Transmis le 10 NOV. 2020
- Affiché le 10 NOV. 2020



M. GUEDES

*Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint au Maire,*